

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

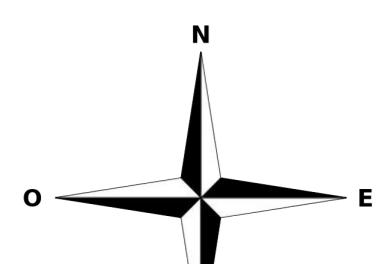


PIECE N°4 : REGLEMENT GRAPHIQUE


1/3500ème

	PRESCRIPTION	ARRET	APPROBATION
ELABORATION	11/02/2014	11/12/2018	

SIGNATURE ET CACHET :



- Zones urbaines**
- UA - Zone urbaine dense du bourg et des villages
  - UB - Zone urbaine pavillonnaire
  - UE - Zone urbaine accueillant les équipements
  - UX - Zone urbaine accueillant les principales activités économiques
- Zones à urbaniser**
- AU - Zone à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'habitat
- Zone agricole**
- A - Zone agricole
  - Ap - Secteur agricole d'intérêt paysager
  - Bâtiments d'intérêt architectural ou patrimonial pour lesquels est autorisé le changement de destination au titre de l'article L.123-1-5 du Code de l'Urbanisme
- Zones naturelles**
- N - Zone naturelle
  - Ne - Secteur naturel de taille et de capacité d'accueil limitée intégrant des équipements et des services publics ou d'intérêts collectifs
  - NP - Zone naturelle protégée (réservoir de biodiversité et corridors écologiques)
- Autres éléments**
- Emplacements réservés (Article L123-2c du Code de l'Urbanisme)
  - Espace Boisé Classé : Bois (Article L130-1 du Code de l'Urbanisme)
  - Espace Boisé Classé : Haies (Article L130-1 du Code de l'Urbanisme)
  - Patrimoine protégé (Article L123-1-5 III du Code de l'Urbanisme)
  - Point de vue
  - Element bâti
  - Patrimoine protégé (Article L123-1-5 III du Code de l'Urbanisme) : basements
  - Canalisation de transport de gaz (gérée par GRT Gaz)
  - Secteur de danger très grave défini au titre de l'article R123-11b du Code de l'Urbanisme
  - Secteur de danger grave défini au titre de l'article R123-11b du Code de l'Urbanisme
  - Secteur de danger significatif défini au titre de l'article R123-11b du Code de l'Urbanisme
  - Périmètre de la zone inondable par le Plan de Prévention du Risque d'Inondation de la vallée de la Charente
  - Constructions non reportées sur le cadastre numérisé émanant de la DGFiP



Liste des Emplacements Réservés (ER)				
N°	N° de parcelles	Objet	Surface en m²	Bénéficiaire
1	AC0029	Gestion de l'écoulement des eaux pluviales	14 963	Collectivité

Liste du Patrimoine Protégé		
N°	Localisation	Objet
1	Chantoiseau	Fontaine
2	La Folie	Logis
3	L'Ageasson	Logis
4	Rochecorail	Pigeonnier
5	Rochecorail	Logis
6	La Breuillerie	Muret
7	La Breuillerie	Logis
8	Panorama vers l'église et le bourg ancien	Panorama
9	Panorama vers la combe de Villars	Panorama
10	Panorama depuis Puybertier vers la Charente	Panorama